

## La reconstruction de la citoyenneté chez les jeunes : Quelle citoyenneté pour une participation politique en phase avec la mutation politique actuelle ?

Najla Arfa\*

### Introduction :

Depuis 2011, la citoyenneté a connu une évolution remarquable en termes de lois, de pratiques et de combats allant de la discussion sur l'identité jusqu'à l'égalité des chances dans l'accès à l'eau. Ces évolutions ponctuées de débats publics ont participé à la définition de la citoyenneté sous toutes ses formes tout en redessinant les contours de cette citoyenneté et, par-là, la participation des citoyens dans la vie publique et politique.

Si on considère que la notion de citoyenneté est basée sur les droits et les obligations des citoyens<sup>1</sup>, il est donc essentiel de revenir sur ce qui définit ces derniers dans un contexte où la vie publique et politique aussi bien dans la période d'avant le 14 janvier 2011 qu'après. En effet, à différents contextes, différente citoyenneté puisque le contexte politique définit le rôle de chaque acteur, les domaines d'intervention et la latitude d'action de chacun des individus composant le paysage public et politique.

Cette dite citoyenneté est construite sous l'influence de la socialisation politique et la culture civique en addition à la contribution des institutions intermédiaires comme les partis politiques et la société civile et trouve les outils de la mise en application de ses pratiques à travers la participation dans la vie publique.

Cette participation a été témoin de profondes mutations depuis 2011 en faisant de la place aux forces dynamiques et surtout celles des jeunes afin de faire évoluer la notion de citoyenneté vers une pratique qui annule la discrimination et permet aux jeunes d'être une force vive. Sauf que les processus de mise en application relatifs à cette citoyenneté se sont heurtés à plusieurs obstacles, notamment, la difficulté d'accès des jeunes aux postes décisionnels dans les partis politiques et les postes directionnels au sein des institutions de l'Etat. Ces obstacles peuvent expliquer

\* Chercheur au Centre des Etudes Méditerranéennes et Internationales - CEMI

<sup>1</sup> Les rapports du conseil d'état, La citoyenneté Être (Un) citoyen aujourd'hui, Lien://bit.ly/41s5g3p

le fait que les jeunes ont réorienté la direction de la pratique de la citoyenneté vers d'autres mécanismes comme la participation protestataire en dehors des partis politiques et la création d'une dynamique de mouvements de jeunes dans une tentative d'exercice de la citoyenneté comme ils se la représentent en arrachant leur droit complet dans un contexte de transition démocratique qui était censé garantir le droit à la participation et l'action citoyenne. Le processus de construction de la citoyenneté chez les jeunes est passé par plusieurs étapes réunissant l'aspect juridique, l'aspect politique et civile au moment où l'opération de construction citoyenne connaît une divergence entre la construction officielle de l'Etat et la réaction des jeunes à cette construction ainsi que leur tentative de sa reconstruction.

Il apparaît que le processus de construction de la citoyenneté, dans la période de la transition démocratique, s'est heurté à plusieurs adversités. Cette situation s'est prolongée après le 25 juillet 2021, puisque la construction citoyenne s'est heurtée à de nouveaux freins juridiques et à une volonté politique qui a rendu la citoyenneté, une affaire qui concerne l'Etat seulement. Quant à la participation politique, en tant qu'affaire citoyenne, elle ne peut pas constituer un programme politique ou un champ de surenchère politique. Il devient, par conséquent, obligatoire à ceux qui s'intéressent à la participation dans l'affaire publique, de reconsidérer les conditions de la participation à la lumière des mutations politiques actuelles et de la difficulté de reproduire les mêmes conditions et contextes d'avant le 25 juillet 2021. La reconstruction de la citoyenneté suppose de repenser la politique, la participation, le rôle des acteurs, les limites de l'influence de l'action et l'acquisition de nouveaux champs de citoyenneté face à une vague

de régression démocratique. Comment peut-on repenser la citoyenneté compte tenu de toutes ces contradictions politiques et de l'interférence des acteurs au travers des différentes crises de l'Etat ?

De plus, Cette notion en construction suppose la définition d'un ensemble de concept en l'occurrence l'inclusivité, l'approche participative implicite dans la vie politique sans oublier l'exercice des libertés individuelles en harmonie avec le vivre ensemble et l'appropriation de l'espace collectif telles qu'elles ont été citées dans la constitution de 2014.

Avec les mutations politiques qu'a connu la Tunisie depuis Juillet 2021, le dialogue public a imposé une remise en discussion autour des droits individuels et collectifs et de la valeur de la citoyenneté théoriquement et pratiquement, ainsi que ses rôles potentiels au sein des changements structurels observés. Il est important de s'interroger sur les capacités procédurales de la citoyenneté en tant que culture qui promeut la participation politique et la vie publique. Cette citoyenneté a connu des mutations en relation essentiellement avec les évolutions politiques d'après le 25 juillet 2021. Elle a, également, souffert de l'absence des institutions intermédiaires avec la perte de l'attractivité de la politique et les nouvelles frontières juridiques qu'ont redessiné les textes de lois successifs.

Peut-on considérer que la citoyenneté se développe ou régresse en fonction de l'action politique, ou que la citoyenneté est une pratique qui influence la politique sans être influencée par la configuration politique ? et quel est le rapport entre politique et citoyenneté dans la représentation des jeunes concernant le patriotisme ?

## 1 - Approches autour de la citoyenneté moderne

La participation politique représente un concept en relation avec plusieurs champs dont la citoyenneté. Ce terme qui appartient à des champs multidisciplinaires dont les sciences politiques, la sociologie et les sciences juridiques. Cette notion est apparue depuis le début de la réflexion dans la définition de l'Etat, la séparation entre les autorités et la considération de l'individu comme citoyen acteur. En effet, depuis les écrits de Jean Jacques Rousseau autour du contrat social et la critique des démocraties en Europe jusqu'à la notion de l'Etat-nation, on commence à parler de citoyenneté mondiale qui dépasse la participation locale dans la vie publique pour devenir une participation mondiale ayant plusieurs dimensions et champs en garantissant la globalité, l'inclusivité et la responsabilité.

### Définitions liminaires :

\* **Citoyenneté** : «Dans un premier sens, la citoyenneté est un statut octroyé à tous ceux qui sont reconnus membres d'une communauté politique ; ce statut, qui définit le cadre d'une égalité formelle pour les individus qui en sont dotés, leur confère un ensemble de droits et d'obligations dans leurs relations avec le pouvoir politique de la communauté en question.

Dans un second sens, elle désigne la participation au corps politique souverain (le demos des Grecs) qui délibère et décide des lois de la communauté. Ce sens strict - qui réfère à la sphère politique, avec ses trois composantes législative, exécutive, judiciaire -, est souvent élargi pour inclure également la participation à la sphère publique civile.»<sup>2</sup>

<sup>2</sup> BICKEL Jean-François, « Significations, histoire et renouvellement de la citoyenneté », *Gérontologie et société*, 2007/1 (vol. 30 / n° 120), p. 11-28. DOI : 10.3917/g.s.120.0011. URL : <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2007-1-page-11.htm>

«La citoyenneté désigne l'ensemble des pratiques par lesquelles l'individu s'investit dans la communauté politique : dans un régime démocratique, elle représente donc une dimension importante de la participation politique. Par ailleurs, elle repose dans nos démocraties sur l'octroi aux individus d'une série de droits. Eux-mêmes issus de diverses traditions philosophiques, ces droits sont chargés de garantir et de promouvoir la liberté politique des citoyens. Enfin, la citoyenneté recouvre les processus et les codes sociaux par lesquels l'individu est reconnu comme membre du corps social.»<sup>3</sup>

\* **Globale ou mondiale** : «La citoyenneté mondiale est un terme général pour désigner à une échelle mondiale les actions sociales, politiques, environnementales et économiques des communautés et des individus orientés vers le monde. Ce terme peut faire référence à l'idée que les individus sont les constituants de réseaux multiples, divers, locaux ou non, plutôt que des acteurs isolés, à l'impact local. Promouvoir la citoyenneté mondiale dans le développement durable permettra à ces gens d'embrasser leur responsabilité sociale, afin d'agir au bénéfice de tous et non seulement du leur.»<sup>4</sup>

«La conception nationale de la citoyenneté se transforme sous l'influence des multiples processus de changement liés à la mondialisation, tels que l'internationalisation du commerce, l'expansion de l'accès à l'information et aux savoirs au travers des nouveaux médias numériques, l'accroissement des flux multidirectionnels de migration, la dégradation

<sup>3</sup> PITSEYS John, «Démocratie et citoyenneté», *Dossiers du CRISP*, 2017/1 (N° 88), p. 9-113. DOI : 10.3917/dscrip.088.0009. URL : <https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2017-1-page-9.htm>

<sup>4</sup> Nations Unies, **Citoyenneté mondiale**. Lien://bit.ly/3IW35xL

de l'environnement liée au changement climatique, ainsi qu'à la consolidation d'organes internationaux de gouvernance.[...] Des citoyens peuvent, par exemple, s'identifier aux valeurs humanistes de respect de la dignité humaine, de justice sociale et de solidarité internationale, sur lesquelles les principes des cadres normatifs internationaux sont basés. Par conséquent, si les «citoyens mondiaux» ne sont pas des individus juridiquement reconnus, leur existence est bel et bien réelle. En effet, Falk (1994) avait déjà proposé une catégorisation de «citoyens mondiaux» qui incluait des activistes transnationaux et internationaux ou cette communauté émergente d'individus cosmopolites exprimant de nouvelles formes de citoyenneté postnationales»<sup>5</sup>.

\* **Inclusive** : «Le concept d'inclusion vient mettre un point d'orgue à la citoyenneté, celui de la place de plein droit de toutes les personnes, quelles que soient leurs caractéristiques, dans la société et ses organisations»<sup>6</sup>.

\* **Responsible** : «La démocratie ne s'est réalisée que dans une société de personnes majeures, autonomes et responsables ; on ne peut donc pas dire qu'elle soit possible dans n'importe quelles conditions sociales, ni qu'elle soit simplement liée à certaines conditions - elle est à vrai dire cette société libre elle-même. Même les institutions plus ou moins déformées par l'autorité qui, jusqu'à aujourd'hui, contribuent plus ou moins à sauvegarder politiquement de relatives libertés, ont pour ainsi dire intégré à la

carapace institutionnelle cette idée, à savoir la tendance à la réalisation de la démocratie. C'est ce que l'on ne voit pas lorsque l'on ramène le processus démocratique tout entier à sa simple forme effective, permettant de faire passer pour une exigence normative la recherche d'un équilibre qui fonctionne»<sup>7</sup>.

\* **Participative** : «La participation citoyenne peut se définir comme un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté. Cette participation peut avoir lieu ou non dans un cadre institutionnalisé et être organisée sous l'initiative des membres de la société civile (recours collectif, manifestation, comités de citoyens) ou des décideurs (référendum, commission parlementaire, médiation)»<sup>8</sup>.

### **1-1- Les caractéristiques socio-politiques de la citoyenneté**

Ceux qui s'intéressent au développement de la sociologie politique, et à la centralité du concept de citoyenneté au sein de cette discipline, savent que le concept s'est développé dans un contexte de transformations associées à un discours politique libéral, et ce sur la base des nombreuses critiques dirigées à certains de ses contenus afin de le développer, et ce à la lumière des changements et des acquis intervenus dans l'histoire politique, culturelle et sociale, au cours des dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle et du début du XXI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>5</sup> Le concept de «citoyenneté mondiale» : un apport potentiel pour l'éducation multiculturelle ?» Lien : [://bit.ly/3m2ixzm](http://bit.ly/3m2ixzm)

<sup>6</sup> LE CAPITAINE Jean-Yves, «L'inclusion n'est pas un plus d'intégration : l'exemple des jeunes sourds», *Empan*, 2013/1 (n° 89), p. 125-131. DOI : 10.3917/empa.089.0125. URL : Lien : [://www.cairn.info/revue-empan-2013-1-page-125.htm](http://www.cairn.info/revue-empan-2013-1-page-125.htm)

---

<sup>7</sup> HABERMAS Jürgen, «Réflexions sur le concept de participation politique», *Archives de Philosophie*, 2019/1 (Tome 82), p. 11-64. DOI : 10.3917/aphi.821.0011. Lien : [://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2019-1-page-11.htm](http://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2019-1-page-11.htm)

<sup>8</sup> Le dictionnaire encyclopédique de l'administration, **Participation citoyenne**. Lien : [://bit.ly/3xTPnFm](http://bit.ly/3xTPnFm)

Le concept de citoyenneté en est venu à être considéré comme un horizon qui transcende le caractère juridique et des droits de l'homme, pour désigner un mouvement social, dont le but est de libérer les individus et de les pousser à travailler efficacement, à pouvoir structurer leur histoire, et contribuer à l'édification d'une société démocratique qui garantisse leurs différents droits, ainsi que leur liberté et leur dignité. Dans ce contexte, la contribution de Thomas Marshall<sup>9</sup> (1893-1981) présente un modèle théorique qui propose une sorte de dépassement du concept dans sa forme éclairée, fondée sur un effort théorique qui vise à élargir sa signification à la lumière des mutations survenues lors de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage de Thomas Marshall intitulé «Citizenship and Social Class» (1950) a constitué une importante contribution théorique au développement du sens du concept.

Marshall considérait que la nouvelle citoyenneté est nécessairement considérée comme une citoyenneté sociale, car elle repose sur l'héritage du XVIII<sup>e</sup> siècle représenté dans les droits civiques, essentiellement la liberté de l'individu, avec un nouvel effort qui vise à contribuer à réduire ses excès. Les positions de Marshall, au sujet de la confrontation absolue aux excès des défenseurs de la liberté individuelle, s'appuient sur les nouveaux acquis politiques et sociaux du XIX<sup>e</sup> siècle, qui sont ceux qui ont construit et agencé les traits de la demande au droit de participer à la gouvernance et au droit de participer à la décision politique.

Le modèle théorique absorbé par le livre susmentionné de Marshall ne s'arrête pas aux

acquis du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Il considère plutôt que la génération des droits de l'Humain social représentée par les droits sociaux tels que la santé, l'éducation et la culture<sup>10</sup> est, à son tour, parmi les nouveaux fondements liés aujourd'hui au concept de citoyenneté et à sa signification. Il découle de tout ce qui précède que la perspective de Marshall concrétise un nouveau paradigme qui reconnaît un ensemble de données sociales et politiques qui envisage, à la fin de l'analyse, l'exercice de formes de transformation et d'élargissement des significations du concept de la citoyenneté.

Aujourd'hui, sur cette base et les efforts de Marshall ainsi que sur les travaux d'autres chercheurs, qui, à leur tour, ont essayé d'absorber des aspects des changements de notre temps, et de regarder le concept de citoyenneté à sa lumière, nous pouvons remarquer les tendances visant à réduire le poids juridique qui cantonne le concept dans le rapport de l'individu à l'État, pour le transformer en un concept qui ne se limite pas au seul domaine politique, dans la mesure où il comprend aussi les diverses valeurs de la société contemporaine, dans nombre de ses manifestations sociétales et institutionnelles.

Les recherches de John Rawls au sujet de la justice, et l'étude de Will Kymlicka<sup>11</sup>, au sujet du multiculturalisme, qui tendait à inclure le concept de citoyenneté dans le contexte du multiculturalisme, en plus des discussions qui lient aujourd'hui le concept de citoyenneté à l'identité, aux valeurs et à l'égalité, et à la question de la

<sup>9</sup> Marshall, T. H., and Tom Bottomore. *Citizenship and Social Class*. Pluto Press, 1992. JSTOR, Lien://doi.org/10.2307/j.ctt18mvns1. Accessed 28 Feb. 2023.

<sup>10</sup> Lien://library.fes.de/pdf-files/bueros/aegypten/13315.pdf-files/bueros/aegypten/13315.pdf

<sup>11</sup> Rosas, J. (2014). Kymlicka, Will. In J. Mandle & D. Reidy (Eds.), *The Cambridge Rawls Lexicon* (pp. 407-408). Cambridge : Cambridge University Press. doi :10.1017/CBO9781139026741.109

légitimité, ont contribué à l'enrichissement et à l'élargissement des champs de sa signification. De plus, les développements qui ont survenu dans la société contemporaine œuvrèrent tour à tour à formuler les résultats suivants :

**A** - Le concept de citoyenneté est devenu insistant dans ses nouvelles formules de circulation sur la nécessité de réduire la dimension ethnique et religieuse sans la nier.<sup>12</sup> Il aspire à donner la première considération à l'association civique, en élevant la valeur qui la crée, sans que cela signifie, comme nous l'avons dit, la négation d'autres dimensions qui valorisent la citoyenneté culturelle et valorisante.

**B** - Le lien de citoyenneté, dans ses nouvelles dimensions, ne nie pas les autres types de liens qui forment le tissu des communautés humaines, tels que les liens culturels et idéologiques.

**C** - La citoyenneté est indissociable de la démocratie et de ses valeurs. C'est la base de la société politique et la base de la formation de la société civile.

La saturation de la société par la citoyenneté et ses valeurs se traduit par le renouveau du sens civique et des valeurs civiques, ce qui renforce les valeurs d'égalité, de coopération, de solidarité et de partenariat.

En ce qui concerne le monde arabe, le discours sur la citoyenneté a repris vie dans les discours politiques arabes et dans les espaces de la société civile, en raison de deux facteurs qui se chevauchent ; l'un est lié aux questions de renaissance, de développement et de réforme, qui possèdent aujourd'hui, comme elles la possédaient hier, une grande légitimité historique ;

et la seconde est liée à certains aspects de ce renouveau remontant aux initiatives émises par certaines organisations internationales qui visent à contribuer, dans le cadre de stratégies précises, à organiser certaines cartes dans les relations internationales.

Il ne fait aucun doute que les actions de changement qui ont creusé leurs chemins, en suivant leurs rythmes afin de résister à la tyrannie et à la corruption dans les villes arabes, sans exception tout au long de l'année 2011, sont, à bien des égards, le résultat de la superposition et de l'intersection des facteurs susmentionnés, en plus d'autres facteurs subsidiaires qui ont pavé et coloré l'ensemble des événements qui ont eu lieu, et leur ont donné des caractéristiques spécifiques.

La proclamation du terme citoyenneté et de ses sœurs, comme la dignité, la liberté et l'égalité dans certains discours au sein de la sphère politique et civile arabe et dans le cadre des forums culturels et associatifs dont le rythme s'est accéléré ces dernières décennies, a été un signe qui prédisait la naissance de mouvements politiques, sociaux et juridiques dans de nombreux pays arabes. Son objectif a été de matérialiser un nouveau projet de société visant à surmonter les signes du retard arabe et les manifestations de la domination de la tyrannie politique dans de nombreux régimes arabes.

Le concept de citoyenneté et les notions qui lui sont associés, tels qu'ils interagissent dans nos discours politiques, reflètent une sorte de dynamisme politique. Il met en exergue un certain nombre de signes indiquant le schéma des précurseurs montrant les transformations en cours dans nombre de nos sociétés, à l'Est comme à l'Ouest.

---

<sup>12</sup> Olivier Roy, *La Sainte Ignorance, Le temps de la religion sans culture*. Paris ; Seuil, 2008.

Dans les processus d'approche de la notion de citoyenneté dans la pensée arabe, deux axes existent. Dans le premier, on parle de la citoyenneté dans les contextes de sa formation et de son emploi et dans le second, on évoque les transformations intervenues dans les significations du concept dans un monde en mutation.

Le concept de citoyenneté (civis citizen - citoyenneté - civitas), dans ses processus de genèse et d'évolution, constitue ce qui peut être considéré comme un élément structurel dans la plupart des grands concepts centraux qui régissent les tissus des discours sociologiques et politiques. Cette notion se réfère à de multiples significations et est associée à divers systèmes de vision et faits historiques, en plus d'innombrables indications qui ont résulté des étapes continues de sa formation.

On peut également noter que le concept est utilisé et employé dans de nombreuses situations et fronts, dans le but de contourner la signification directe à la recherche d'un horizon l'outrepassant, Ceci afin de donner aux suggestions qui lui sont associées ce qui en fait un outil d'action politique et sociale visant à atteindre des objectifs précis. Nous verrons quelques indications de ce à quoi nous allons nous référer dans l'inventaire historique et conceptuel du premier axe de notre article.

Depuis le début de sa matérialisation dans la sociologie politique moderne, le concept a été associé à certaines perceptions Droits-de-l'hommes. Perceptions qui expriment leur manque de lien avec les références théologiques et ethniques. Les accents qu'il porte dès le début de sa première expansion dans la pensée grecque et la cité grecque le rattachent au droit de participer à la vie politique. En effet, le terme

citoyen dans l'utilisation grecque fait référence à quelqu'un qui exprime son opinion dans les diverses affaires civiles (la cité-Etat) qui ont été planifiées et administrées par des hommes libres d'origine grecque.

Cette indication a inclus des représentations qui portent certaines caractéristiques de la spécificité historique grecque. Elle a été contournée lorsqu'elle a été rétablie au XVIII<sup>e</sup> siècle et au-delà, à partir des textes de la sociologie politique moderne et de la sociologie des Lumières, où l'on se situe à la signification qu'elle a acquise sur les traces de Hobbes, John Locke, Montesquieu, Spinoza, Jean-Jacques Rousseau et Kant. Nous allons nous arrêter également sur les significations que lui ont ajoutées les principes de la Révolution française et sa Déclaration des Droits de l'Homme.

Dans ce nouveau contexte théorique et historique, le concept de citoyenneté dans ses origines modernes a été fortement inspiré par le contexte juridique et il a été envisagé sous l'angle qui l'associe à un ensemble de droits et devoirs civils liés aux libertés individuelles et à la société civile. Ces droits étaient considérés comme des éléments centraux dans les composantes du discours politique libéral. La construction des valeurs de citoyenneté s'est attachée aux notions de contrat social et d'Etat nation ainsi qu'aux valeurs de partage et de transmission du pouvoir, au sein de l'Etat de raison, d'intérêt individuel et d'institutions. Ce tissu théorique, en relation avec le processus des sociétés européennes et dans le cadre de l'histoire européenne moderne, a constitué un horizon d'action politique, sociale et juridique, dans le but d'élargir et de renforcer le choix démocratique encadré par la référence politique libérale et ses grands principes.

Si on tente de résumer la signification sur laquelle s'est fixé le concept, dans le contexte de la pensée politique moderne, on verrait qu'il revêt deux aspects fondamentaux. La citoyenneté grecque et la citoyenneté athénienne en particulier, a constitué l'un des fondements originels de sa signification car elle a conçu le concept comme un moyen de soutenir l'intégration politique et la participation politique dans la spécificité de la société grecque. Cependant, le terme citoyenneté a ensuite pris sa base dans les temps modernes, intégrant ce qui est général dans l'héritage grec et développant sa signification d'une manière qui lui donne le privilège de s'approprier les acquis de l'ère des Lumières en prenant en considération les personnes, la politique et les Droits.

La notion de citoyenneté a également incorporé les exploits de la Révolution française ainsi que son manifeste sur les Droits de l'Homme et du Citoyen. Elle a également inclus l'esprit de la pensée politique moderne dans ses aspects divers originaires de la sociologie politique libérale qui ont construit, comme on le sait, les concepts d'individu, de politique civile, d'État contractant et de libertés. Le sens politique qui s'enracinait dans les méandres de la formation du concept de citoyenneté, que ce soit dans sa forme grecque, ou dans son tissu sémantique élargi grâce à l'apport des penseurs des Lumières, sans oublier les symboles de la sociologie politique moderne, est resté comme un indicateur central qui crée les formes de son utilisation dans la pensée politique moderne et contemporaine.

### *1-2 - La citoyenneté dans la construction de l'identité et de la nationalité*

Toute participation politique dans la vie publique permet d'exprimer certaines représentations de l'identité et de la nationalité. Si l'identité est une donnée prête à l'emploi dont rentre dans

la construction les institutions intermédiaires comme la famille, l'école et les autres institutions sociales comme les partis politiques et la société civile, elle se développe à partir des expériences personnelles des individus. Les signes de réticence des jeunes dans la participation indiquent que ces institutions (partis politiques et la société civile) évoluent sans la présence des jeunes en son sein et de manière simultanée à la formation de groupes de jeunes qui s'activent en dehors de ces institutions. A ce niveau, il existe deux types d'identités : l'identité des partis politiques qu'ils expriment à travers son idéologie et ses programmes et qui obéit à une hiérarchie stricte et verticale, et il y a l'identité des jeunes qui se forment sous la forme de groupes qui expriment une certaine identité qui est en réalité la somme des identités individuelles. Cette dernière est une identité flexible de distribution horizontale et mobile.

L'identité s'est heurtée en Tunisie après 2011 à la présence de ces deux types. En présence de deux types d'identités dans un même pays, la question de la nationalité devient le sujet d'un débat public non défini, chaque parti et participant au dialogue va tenter de définir la nationalité selon son identité aussi bien politique qu'individuelle. Un retour sur l'histoire de la transition démocratique en Tunisie permet de réinvoquer les conflits autour de l'identité en Tunisie. Ces conflits ont été partiellement résolus à travers un accord autour du contexte national mobilisateur qui a été la constitution de 2014.

Il y a eu une re-instrumentalisation de la notion de la nationalité depuis le 25 juillet 2021 dans le but de repenser le sens de la participation politique ainsi que celui de la citoyenneté. La nationalité est devenue (selon les conditions du nouvel acteur) le cahier des charges de la participation

politique qui exige une sorte d'identité prédéfinie et prédéterminée par ce nouvel acteur.

Chaque régime politique possède une identité politique et une approche exposant l'identité et ses idées qu'il essayera, à travers les textes législatifs et les politiques publiques, de matérialiser dans la réalité, la première, de ces pratiques, capable d'exprimer l'efficacité de ces lois et politiques consiste dans la participation politique des individus et surtout celle des jeunes. Si les jeunes ont été, en Tunisie, nombreux à investir la participation politique et civile au lendemain de 2011, ils n'ont, cependant, pas trouvé dans l'identité des partis politiques, de l'Etat et de l'acteur politique des indicateurs sur la cohésion de cette identité politique avec ses propres représentations de l'identité. On comprend donc, par-là, les causes de la régression de la participation politique et la quête d'une reconnaissance officielle en dehors des initiations officielles. Dans ce cas de figure, l'identité n'entre plus dans la production de la nationalité et la nationalité n'a plus de sens sauf dans le champ des surenchères politiques. Après le 25 juillet 2021 elle est devenue un titre d'exclusion politique. La nationalité ne remplit plus son rôle dans l'enrichissement de l'identité nationale et donc la promotion de la participation de l'affaire publique. Le changement politique a influencé, dans le sens de l'identité et la nationalité et dans l'importance du volume de la participation, sa nature et ses chances. Puisqu'il en ressort deux types de participation : un premier type, une participation qui tourne autour d'une personne (le président de la république) selon ses conditions politiques. La deuxième participation est une participation protestataire qui se base sur le sens de l'identité et la nationalité communément définie avant le 25 juillet 2021.

Deux sortes d'identités sont en conflits : une identité se basant sur la démocratie avant 2021 et une autre se basant sur ce qu'on appelle la légitimité de juillet 2021. Entre les deux légitimités se met en place une autre nouvelle légitimité opposante qui ne s'occupe plus seulement de la politique mais elle commence à discuter l'économie, la culture, le sport, l'environnement, la diplomatie, les médias, les droits individuels et collectifs. Cette réflexion aurait dû exister avant le 25 juillet 2021 sauf qu'il a apparu sur le dos des événements, après la date citée, comme une sorte de reconstruction de l'identité et une nouvelle réflexion autour de la nature et la forme de la participation politique ceci en réponse à ce qu'appellent les activistes les appels nationaux.

Il est demandé de l'acteur politique de fournir le cadre législatif qui garantit la participation politique et qui se base sur les caractéristiques de l'identité nationale mobilisatrice.

## 2 - La construction de la citoyenneté depuis 2011

La trajectoire de 2011 a pris son départ à travers une construction constitutionnelle des valeurs démocratiques y compris la citoyenneté. De même il a été défini politiquement la nécessité d'intégrer les jeunes dans l'opération de réorganisation de la vie publique et tirer bénéfice des libertés et les dynamiques nouvelles de la société. Tous ces paris n'ont pas été à la taille des véritables capacités de la citoyenneté en tant que théories et pratiques bien au contraire, l'action citoyenne a été confrontée à des secousses et des oppositions de la part de secteurs politiques et une partie de l'Elite qui a dépassé les limites de la pratique politique via des discours discriminatoires et le monopole de l'avis politique et la gestion de l'affaire publique.

Bien que la transition démocratique ait été de nature rénovatrice et un processus de reconstruction de l'Etat et de la société, il n'en demeure pas moins que les promesses lancées par cette transition n'ont pas trouvé leur route vers l'application. Il n'est possible à une transition politique qui n'a pas tenu ses promesses et spécialement la résolution des problèmes du chômage, du développement, l'égalité régionale, et surtout que ses conflits politiques poussent vers des vagues de migration non-réglementaires et l'absence de confiance dans un avenir social et politiques, d'être productrice de citoyenneté dans toutes ses formes et surtout celle qui signifie la participation dans l'affaire publique. Dans un contexte de recherches d'alternatives dans une perspective de reconstruction de la citoyenneté, les approches et les initiatives individuelles et collectives se sont multipliées afin de rompre les liens entre les stratégies de l'Etat en relation avec la construction de la citoyenneté d'une part, et entre celles que les jeunes considèrent comme le noyau de la citoyenneté libre telle qu'elle doit être.

La citoyenneté indique l'existence d'une culture politique et la capacité de transformer l'idée en une pratique qui doit passer par une socialisation citoyenne complète et active. Il n'est pas possible de considérer le contexte de transition démocratique comme une étape poussant à la construction citoyenne, pour cela on peut se référer à la relation des jeunes avec l'affaire publique puisque la régression du taux de participation aux élections depuis 2011 jusqu'à 2022/2023 sans oublier le taux de présence des jeunes dans les partis politiques et les organisations de la société civile, l'efficacité des politiques publiques orientées vers les jeunes. On peut s'interroger sur l'utilité de la législation et les promesses des élites et le changement politiques qui a eu lieu après le 25 juillet 2021. De plus la recherche

impose l'attention (al2intibeh) à la reconstruction de la citoyenneté dans le contexte de fermeture de processus politique et l'étranglement des limites de l'espace public et de l'espace virtuel.

### 3 - Comment interviennent l'identité et la nationalité dans la production du patriotisme

Le processus politique depuis 2011 a permis de fournir un terrain législatif que les acteurs politiques et civiles ont utilisé dans une opération de production d'un nouveau sens patriotisme. La transitologie évoque une étape appelée une période de compromis<sup>13</sup>. Durant cette période les acteurs se mettent d'accord sur une définition commune de l'identité et du patriotisme. Sauf que ce compromis ne peut réussir que dans le contexte d'existence de définitions claires à la notion d'identité. Si on retrouve aux conflits de l'identité entre les partis politiques et les organisations de la société civile et les jeunes engagés dans ces partis ou dans les ONG et les jeunes qui évoluent en marge de l'opération politique voire les jeunes qui ont trouvé au sein de la migration réglementaire et non-réglementaire une solution dans la reconstruction de l'identité incomplète, et également et précisément, le côté genré de l'identité quand on parle de l'exclusion officiel et quasi-officiel de l'élément féminin de l'opération politique, on peut présenter le résumé suivant : l'identité en Tunisie est devenue une identité liquide selon l'expression de Zygmunt Bauman<sup>14</sup> est devenue fragmentée

---

<sup>13</sup> Samuel HUNTINGTON, *the Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, Norman, Oklahoma, University of Oklahoma Press, 1991, p. 14-16.

<sup>14</sup> Zygmunt Bauman, *Identité*, Trad., Myriam Denehy. Paris : L'Herme, 2010.

selon l'expression d'Edgard Morin<sup>15</sup>. C'est pour cela que la définition du patriotisme a besoin d'une remise à jour pour qu'elle ne devienne pas un patriotisme lassant le nationalisme selon le sociologue Pierre Nora<sup>16</sup>. C'est dans ce même contexte, que le patriotisme est devenu un moyen de conflit entre les groupes politiques selon Ralph Dahrendorf<sup>17</sup>.

On va s'arrêter sur deux sortes de patriotismes :

1 - Le patriotisme dont la production se fait dans l'espace public et fait l'objet d'un conflit politique réel ;

2 - Le patriotisme dont la production se fait dans l'espace virtuel et fait l'objet d'un conflit politique virtuel.

On remarque que le patriotisme est coincé entre le réel et le virtuel et c'est pour cela il n'a pas été possible d'arrêter une définition claire de cette notion.

Le patriotisme s'est fondé en se basant sur des textes législatifs ainsi que des compromis entre les acteurs politiques, sauf que ce compromis s'est transformé en conflit politique entre ces acteurs afin de garantir le positionnement au dépend du concurrent politique. Tous les titres de ce conflit revêtaient une connotation patriotique (du légal au politique). L'histoire politique s'est répétée le 25 juillet 2021, puisque le président de la république a réitéré l'utilisation du lexique légal et législatif dans la redéfinition du patriotisme et ce sous le titre de la corruption, l'Elite corrompue

<sup>15</sup> Edgar Morin, *L'humanité de l'humanité : l'identité humaine*. Paris : Seuil, 2014.

<sup>16</sup> Anne – Marie Saint – Gille, Canonisation culturelle et identités nationales : l'élaboration des «lieux de mémoire», Lien : <https://bit.ly/3L0PFSP>

<sup>17</sup> W. A. Dahrendorf Ralf, «Classes et conflits de classes dans la société industrielle». In: *Population*, 29 année, n°3, 1974. pp. 666-667.

et le patriotisme authentique. Ce mouvement circulaire a ramené le patriotisme à son premier carré et a approfondi les crises d'identité et la perte de confiance dans la participation politique. Suite à cela il faut repenser la citoyenneté et l'identité à travers leurs dimensions socio-éducatives afin de garantir l'existence d'un patriotisme indépendant de la politique au-delà de sa dimension théorique et plus dans sa dimension pratique représentée dans la participation politique. On veut dire par là que le conflit autour du patriotisme doit être sur un terrain de programmes partisans ainsi que sur les stratégies des acteurs. Mais en ce qui concerne la praxis, il doit être basé sur un terrain de participation ouverte et libre sans aucune discrimination liée à la valeur du patriotisme chez les participants et en prenant en considération l'influence l'espace public virtuel et les capacités des éléments exclus et surtout les jeunes et parmi eux l'élément féminin.

Si on observe les acquis législatif et légal depuis 25 juillet 2021, on remarque une re instrumentalisation du patriotisme dans son sens négatif et la fermeture des portes devant la participation politique large et l'imposition d'une définition seule et unique au sens de l'identité qui est enclavé par l'exclusion et l'abandon des acquis de la période de la transition démocratique depuis 2011. Ce comportement politique est une étape de conflit non résolu à cause de la divergence entre la nature structurelle de la société et la déstabilisation des cadres politiques comme le décrit Theda Skocpol<sup>18</sup> dans ses écrits sur la transition démocratique dans le tiers-monde.

<sup>18</sup> Didier Lapeyronnie, «A propos de Theda Skocpol, *États et révolutions sociales. La révolution en France, en Russie et en Chine*, Fayard, 1985», *Sociologie du travail*, Année 1986 28-4 pp. 547-552, Lien: <https://bit.ly/3Y8mUpV>

#### 4 - La reconstruction de la citoyenneté dans le contexte actuel au lendemain du 25 Juillet 2021

Au lendemain du 25 juillet 2021, la Tunisie a connu des mutations politiques qui ont influencé les définitions de la citoyenneté, de l'identité et du patriotisme ainsi que leurs implications au niveau de la participation politique et la dynamique politique en elle-même. La notion de citoyenneté a été vidée de son sens en la rendant un simple outil de mobilisation et d'exclusion du concurrent politique. La construction de la vie politique tunisienne n'est plus basée sur la démocratie participative mais elle est devenue une participation conditionnée et non conforme au sens d'inclusion de toutes les franges de la société. Puisque la citoyenneté a délaissé son sens d'inclusivité et de globalité. La citoyenneté est caractérisée par le fait qu'elle soit de nature globale qui consiste en une pratique qui inclut toutes les franges de la population au sein de l'opération politique avec l'assurance que cette participation revêt un caractère responsable et consultatif. Alors qu'il n'est pas possible de construire une démocratie sur un terrain où sont absentes les notions de globalité, d'inclusivité, de responsabilité et de participabilité. La démocratie participative réfléchit dans un cadre qui tente d'intégrer le plus grand nombre possible de citoyens. Les études sur la transition démocratique insistent sur la nécessité de mettre en place ou la création d'un environnement adéquat à l'investissement des valeurs de globalisation et la transformation des politiques spécifiques à la participation politique globale vers une réalité concrète croyant à la représentativité de la totalité du peuple sous le cadre d'une identité nationale mobilisatrice qui se compose des différentes identités individuelles. Le nouveau processus

politique en Tunisie ne permet pas de réaliser la globalité de la citoyenneté et n'a pas œuvré à intégrer toutes les composantes du paysage politique ainsi que ceux qui s'y opposent ni à la création d'espaces de pratiques politiques et de libre expression sous l'égide l'intégration générale et la responsabilité de l'état et celles des acteurs politiques. Il demeure encore possible de rattraper les trébuchements de la politique et les échecs de la classe politique qu'elle soit ancienne ou nouvelle sans oublier l'opération de changement des conditions de la participation politique et ce à travers :

- 1 - L'élite politique est dans l'obligation de réinventer le débat autour du patriotisme, de l'identité et de la participation en garantissant un accord minimal d'intérêt politique de généralisation, de liberté et de démocratie à ce débat ;
- 2 - Ce dialogue se doit de réfléchir aux affaires : de la participation politique des jeunes dans la vie publique, de l'intégration de l'élément féminin dans les postes directionnels des partis politiques et surtout la réintégration du principe de parité qui n'a pas été évoqué dans la constitution de 2022 ;
- 3 - L'abandon des conflits identitaires à connotations idéologiques en faveur des conflits de positionnement politique, afin d'œuvrer à redynamiser la vie politique publique ;
- 4 - L'engagement à l'intégration et l'inclusion de tous les opposants politiques ainsi que ceux qui se trouvent en marge de l'opération politique et spécifiquement les mouvements protestataires conduits par les jeunes ;
- 5 - Il demeure urgent que la citoyenneté devienne un processus civique Independent de toute surenchère politique ;

6 - Les acteurs politiques dans leur globalité sont dans l'obligation de développer la pratique participative vers une nature délibérative dans le cadre de la responsabilité légale et l'engagement de rendre l'identité nationale mobilisatrice la base dans la définition de la citoyenneté et la participation.

## Observations

- 1 - La citoyenneté en Tunisie a été une opération événementielle et contextuelle ponctuelle instrumentalisée dans un cadre de surenchère politique ainsi qu'une opération de mobilisation.
- 2 - L'opération de construction de la citoyenneté en Tunisie n'a pas suivi un modèle éducatif et social orienté vers la construction d'un citoyen acteur ;
- 3 - Si la transition démocratique s'est basée sur la définition de l'identité sauf que l'utilisation des définitions de la citoyenneté est restée dans les limites de la forme sans le contenu, puisque la citoyenneté ne s'est pas transformée en données fixes dans l'opération de construction d'un processus politique démocratique ;
- 4 - Le patriotisme s'est transformé en un sujet d'investissement politique et un moyen parmi d'autres de positionnement et de garantie du pouvoir ;
- 5 - Les jeunes tunisiens ont essayé, que ce soit les adhérents dans les partis politiques ou ceux au sein de la société civile d'investir dans le patriotisme comme données politiques et culturelles témoins d'une surutilisation depuis 2011 ;
- 6 - Les jeunes tunisiens n'ont pas trouvé dans le sens du patriotisme ce qui les encouragent

à la participation politique et la contribution dans l'affaire publique ;

- 7 - L'exercice de la citoyenneté s'est transformé chez les jeunes en une réticence envers l'affaire publique et envers la participation officielle dans les partis politiques ;
- 8 - La citoyenneté chez les jeunes a revêtu un nouveau sens : l'activité politique en dehors des cadres officiels et en dehors des stratégies et programmes des partis politiques ;
- 9 - La déformation de la définition de la notion de citoyenneté a entraîné la perte de confiance par les jeunes envers l'acteur politique ainsi qu'envers l'opération politique, voire la transformation d'une partie de ces jeunes à l'exploitation des textes juridiques et législatifs d'après le 25 juillet 2021 en sa faveur dans une tentative de concrétisation de leurs perceptions de la citoyenneté ;
- 10 - La définition non-dynamique de la citoyenneté a été réinstrumentalisée après le 25 juillet 2021 de la même manière que durant la période d'après 2011 ;
- 11 - La question de la citoyenneté, du patriotisme et de l'identité demeure ambiguë et confuse et continue à représenter un enjeu que se partagent des acteurs divers de plus les représentations de ces notions continuent d'être floues et matières à divergence auprès de ces dits-acteurs ;
- 12 - La question de la citoyenneté, du patriotisme et de l'identité ne bénéficie pas d'une unanimité quant à l'intégration de ces notions au sein d'une approche sociologique et éducative puisque ces notions sont confrontées à des obstacles dans les différentes institutions de socialisation comme la famille, l'école, l'université, les

partis politiques, les organisations de la société civile ainsi qu'au sein de la sphère publique physique et virtuelle ;

- 13 - Les notions continuent de souffrir de la faiblesse de son intégration au sein du débat démocratique public ;
- 14 - Ces notions sont reposées dans un horizon d'investissement politique et la création d'un nouveau processus politique qui annule le sens démocratique de la transition et la transformant en une transition qui tourne autour d'une seule personne et l'idée unique qui ne croit plus à la diversité ; et
- 15 - L'utilité de la citoyenneté, du patriotisme sont repenser dans un cadre d'élargissement de la participation politique et l'encouragement de la création de nouveaux horizons vers la garantie d'un niveau minimal de participation et de contribution dans la création de perspectives de reconstruction de la citoyenneté dans ses dimensions : globale, inclusive, responsable et participative.

## Conclusion

Il apparaît que la troïka du patriotisme-identité-citoyenneté n'a pas encore trouvée le terrain favorable pour sa transformation vers une pratique quotidienne, elles demeurent des notions dominées par la dimension politique au lieu d'être dominées par les dimensions éducatives, culturelles et sociologiques. L'acteur politique en Tunisie aussi bien après 2011 ou après 2021 ne s'est pas rendu compte de la dangerosité de la transformation des connotations des concepts de sa dimension culturelle partagée à sa dimension politique unilatérale. Si la citoyenneté ne s'est pas transformée en une matière éducative dans le cadre démocratique général qui considère que la participation de la vie publique est une question

démocratique. Dans ce contexte, les démocraties modernes œuvrent à la transformation de la citoyenneté à une pratique quotidienne à travers sa traduction en une culture de coopération et de solidarité, à travers l'institution de coopérations scolaires et les institutions de représentations estudiantines sans oublier à travers des comités d'employés dans leur cadre professionnel sans renoncer aux organisations de la société civile ni aux autres corps intermédiaires. En retour à la réalité tunisienne aussi bien durant la période de transition démocratique qu'après, la question de la transformation de la citoyenneté en une pratique citoyenne n'a pas bénéficié de l'attention nécessaire, ce qui a rendu la question de la participation citoyenne précaire et tributaire de l'humeur générale. C'est pour cela qu'il faut transformer la citoyenneté en une affaire scolaire et estudiantine, économique, culturelle et cela ne peut se faire qu'à travers l'intéressement aux

Recommandations suivantes :

- 1 - L'intégration de la citoyenneté dans l'institution éducative ainsi que dans la manière d'interagir dans les institutions éducatives intermédiaires ;
- 2 - La transformation la question de la participation en un devoir légal aussi bien dans les partis politiques, dans les organismes de la société civile ;
- 3 - La formulation d'un nouveau contrat social entre les acteurs garantissant la transformation de la citoyenneté en une idée politique qui s'articule autour de l'idée et le programme politiques et non autour d'une personne afin de garantir sa nature dynamique et sa pérennité ;
- 4 - Dans le contexte actuel il faut profiter de la confusion politique afin de réfléchir la nouvelle démocratie qui sera construite

- à travers le renouvellement du sens de la citoyenneté, du patriotisme et l'identité démocratique dans leurs dimensions globale, participative, active, responsable et inclusive ;
- 5 - Le réseautage entre les différents organismes de la société civile, les acteurs politiques et les partis politiques dans le cadre de considérer la citoyenneté comme une culture qu'il faut transformer en pratique quotidienne au sein des centres d'intérêts des jeunes tous niveaux éducatifs confondus ;
  - 6 - L'intégration du principe de la bonne gouvernance des biens publics et privés et la construction progressive d'une citoyenneté de l'engagement dans les process éducatifs de la citoyenneté ;
  - 7 - La transformation de la citoyenneté d'une valeur culturelle vers un sentiment individuel et politique de sorte à ce que la citoyenneté se met à contrôler les sens du patriotisme et nos représentations de l'identité collective dans une culture d'appartenance,
  - 8 - La création de forums virtuels (afin de compenser l'absence de communication des partis politiques) dans un but de consolidation des expressions numériques et innovantes et la création de bases de données qui réunit la perception des individus de la citoyenneté et encourage son adoption comme une culture quotidienne.
- 3 - Le dictionnaire encyclopédique de l'administration, Participation citoyenne. Lien://bit.ly/3xTPnFm
  - 4 - BICKEL Jean-François, «Significations, histoire et renouvellement de la citoyenneté», *Gérontologie et société*, 2007/1 (vol. 30 / n°120), p. 11-28. DOI : 10.3917/g.s.120.0011. URL : <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2007-1-page-11.html>.
  - 5 - PITSEYS John, «*Démocratie et citoyenneté*», *Dossiers du CRISP*, 2017/1 (N° 88), p. 9-113. DOI : 10.3917/dscrisp.088.0009. URL: <https://www.cairn.info/revue-dossiers-du-crisp-2017-1-page-9.html>.
  - 6 - Jean-Yves, «*L'inclusion n'est pas un plus d'intégration : l'exemple des jeunes sourds*», *Empan*, 2013/1 (n° 89), p. 125-131. DOI : 10.3917/empan.089.0125. URL : <https://www.cairn.info/revue-empan-2013-1-page-125.html>
  - 7 - HABERMAS Jürgen, «Réflexions sur le concept de participation politique», *Archives de Philosophie*, 2019/1 (Tome 82), p. 11-64. DOI : 10.3917/aphi.821.0011. URL : <https://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2019-1-page-11.html>.
  - 8 - Rosas, J. (2014). Kymlicka, Will. In J. Mandle & D. Reidy (Eds.), *The Cambridge Rawls Lexicon* (pp. 407-408). Cambridge: Cambridge University Press. doi:10.1017/CBO9781139026741.109
  - 9 - Marshall, T. H., and Tom Bottomore. *Citizenship and Social Class*. Pluto Press, 1992. JSTOR, <https://doi.org/10.2307/j.ctt18mvns1>. Accessed 28 Feb. 2023.

## Bibliographie

- 1 - Les rapports du conseil d'état, **La citoyenneté Être (UN) citoyen aujourd'hui**, Lien://bit.ly/41s5g3p
- 2 - Nations Unies, Citoyenneté mondiale. Lien://bit.ly/3IW35xL

- 10 - Olivier Roy, *La Sainte Ignorance, Le temps de la religion sans culture*. Paris ; Seuil, 2008.
- 11 - Samuel HUNTINGTON, *the Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*, Norman, Oklahoma, University of Oklahoma Press, 1991, p. 14-16.
- 12 - Zygmunt Bauman, *Identité*, Trad., Myriam Denehy .Paris : L'Herme, 2010.
- 13 - Edgar Morin, *L'humanité de l'humanité : l'identité humaine*. Paris : Seuil, 2014.
- 14 - Anne – Marie Saint – Gille, *Canonisation culturelle et identités nationales* : l'élaboration des «lieux de mémoire», Lien : <https://bit.ly/3L0PFSP>
- 15 - W. A. Dahrendorf Ralf – *Classes et conflits de classes dans la société industrielle*. In : *Population*, 29 année, n° 3, 1974. pp. 666-667.
- 16 - Didier Lapeyronnie, "A propos de Theda Skocpol, *États et révolutions sociales. La révolution en France, en Russie et en Chine*, Fayard, 1985", *Sociologie du travail*, Année 1986 28-4 pp. 547-552, Lien : <https://bit.ly/3Y8mU>